



CONSEIL MUNICIPAL
CE 21 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 21 mars 2016 à 19h00.

Présents : M. Gilbert Rivard Maire
M. Alain Letarte Conseiller no.1
M. Sylvain Audet Conseiller no.2
Mme Claudette Macameau Conseillère no.3
M. Richard Thiboutot Conseiller no.4
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Absent : Mme Sylvie Lafortune Conseillère no.5

Invité : M. Ghislain Bélanger, Legault, Savard, Bélanger

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

Les conseillers et conseillères renoncent à l'avis de convocation.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.648 -2016

Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après.



**VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil - Hôtel de Ville de Duparquet
Mardi le 21 mars 2016 à 19h00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

4. PAROLE AU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Les conseillers et conseillères de la Ville ont reçu copie de l'extrait des états financiers au 31 décembre 2015 et ont bénéficié de la présentation des résultats de la vérification par Monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard Bélanger.

Rés. 649-2016

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte, appuyé par madame la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2015 qui a été présenté et commenté par l'auditeur indépendant monsieur Ghislain Bélanger de la firme Legault, Savard, Bélanger & associés.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. 650-2016

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h20.